



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2025-077

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM., Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Carmen FERNAGUT et Christian CHILLI.

Excusé : Raymond BORIO représenté par Hugues MARTIN.

Absents : Virginie MICHEL, Claire CANDELA et Fabien MICHEL.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 9 Nombre de Suffrages exprimés : 10
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

VENTE DU VEHICULE UTILITAIRE PIAGGIO

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2025-076 du 25 novembre 2025, le Conseil Municipal a décidé de remplacer son véhicule utilitaire de marque PIAGGIO.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une consultation commune afin de vendre au plus offrant.

Monsieur le Maire précise que la consultation sera réalisée par affichage et sur le site de la commune pendant une durée de 1 mois.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la vente du véhicule utilitaire de marque PIAGGIO au plus offrant,
- AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

